



AVIS AUX MEMBRES

N° 2017 – 097

Le 22 juin 2017

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL Savanna Energy Services Corp. (SVY) Acquisition

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que les actions ordinaires de Savanna Energy Services Corp. («Savanna») seront retirées de la cote à la Bourse de Toronto à la fermeture des marchés le 23 juin 2017 résultant de l'achèvement de l'opération d'acquisition ultérieure par Total Energy Services Inc. («Total») suite à l'expiration de l'offre d'achat de toutes les actions ordinaires émises et en circulation de Savanna. À la suite de l'acquisition, toutes les actions restantes de Savanna ont été acquises par Total.

Selon les termes de l'entente, les actionnaires de Savanna recevront 0.1300 actions ordinaires de Total et une considération en espèces de 0.20 \$ pour chaque action de Savanna détenue.

Savanna Energy Services Corp. (SVY)

CDCC - Détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de SVY seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** **Le 26 Juin 2017**
- **SYMBOLE DES OPTIONS :** **SVY deviendra SVY1**
- **NOMBRE DE CONTRATS :** **Inchangé**
- **MULTIPLICATEUR :** **100**
- **PRIX DE LEVÉE :** **Inchangés**
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR** **13 actions ordinaires de Total Energy Services Inc. et une**



- CONTRAT :** considération en espèces de 20.00 \$
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée demeureront inchangées à 200 000 contrats
- **CUSIP :** NOTACUSIP

La CDCC n'acceptera pas le dépôt de récépissés d'entiercement pour les séries ajustées.

Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le plan d'arrangement et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options SVY seront transférées à la classe d'options SVY1 qui constitue le nouveau livrable. Veillez prendre note que seulement les transactions de clôture seront permises sur la classe d'options ajustée. Les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours ne seront pas ajustées.

Savanna Energy Services Corp.		
Prix de levée actuels	Symbole de la classe actuel	Nouveau symbole de la classe
1,00 \$	SVY	SVY1
1,50 \$	SVY	SVY1
2,00 \$	SVY	SVY1
2,50 \$	SVY	SVY1
3,00 \$	SVY	SVY1

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CES CLASSES D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Glenn Goucher
Président et chef de la compensation



Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

The Exchange Tower
130, rue King ouest, 5^e étage
Toronto (Ontario)
M5X 1J2
Tél. : 416-367-2470

Tour de la Bourse
800, square Victoria, 3^e étage
Montréal (Québec)
H4Z 1A9
Tél. : 514-871-3545

www.cdcc.ca